

OBJET : Installation d'une Conseillère municipale

Vu l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L270 du Code Electoral,

Vu le courrier de Monsieur Jean EASTABROOK en date du 12 décembre 2024 portant démission de son mandat de conseiller municipal,

Considérant qu'il convient de procéder à son remplacement par le candidat placé immédiatement après le dernier élu de la liste du groupe « Inventons Sotteville » des élections municipales du 28 Juin 2020.

Considérant que Madame Isabelle JOLLIVET-PEREZ a été invitée à siéger au sein du Conseil Municipal par un courrier en date du 12 décembre 2024 en sa qualité de suivante sur la liste électorale et qu'elle a refusé,

Considérant que Monsieur Valentin TEMPERTON, a été invité à siéger au sein du Conseil Municipal par un courrier en date du 9 janvier 2025 en sa qualité de suivant sur la liste électorale et qu'il a refusé,

Considérant que Madame Catherine DEPITRE a été invitée à siéger au sein du Conseil Municipal par un courrier en date du 13 janvier 2025 en sa qualité de suivante sur la liste électorale et qu'elle a accepté,

**Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de Madame Catherine DEPITRE en tant que conseillère municipale.**

Elle sera également appelée à siéger en remplacement de Monsieur Jean EASTABROOK dans les commissions municipales suivantes :

- Commission des Finances et Gestion de la Ville
- Commission Ville durable
- Commission Education-Culture-Sport et Vie de l'Enfant
- Commission Affaires sociales-santé-solidarité-logement et sécurité



Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20250206-2025-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

Publication : 05/03/2025



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 6 FEVRIER 2025

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de votants:</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>27</b>
<b>Convocations :</b>	<b>31 JANVIER 2025</b>

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Alexis VERNIER, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, , M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE,

--ooOoo--

**Etaient absents excusés :**

- M. Christophe DELAMARE
- M. Hervé DEMORGNY
- Mme Luce PANE
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Lisa MADELEINE
- M. Jean-Baptiste BARDET
- Mme Camille FERET
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à M. Pierre CAREL  
Pouvoir à Mme Laurence RENOU  
Pouvoir à Mme Adeline POLLET  
Pouvoir à Mme Eve COGNETTA  
Pouvoir à Mme Edwige PANNIER  
Pouvoir à M. Benoît HEBERT  
Pouvoir à M. Alexis VERNIER  
Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Jean-François TIMMERMAM remplit les fonctions de Secrétaire.